

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:	
En Exercice :	14
Présents :	12
Votants :	12

L'an Deux Mil Dix Neuf

Le douze décembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GARAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :
le 02/12/2019

Objet : Communication du Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle des comptes et la gestion de la communauté d'agglomération « Le Muretain Agglo » au titre des exercices 2012 et suivants.

PRESENTS : Mesdames PAJAUD. ALAMINOS.
BONZOM. CARLES. GROS. LAKEHAL.

MESSIEURS : GARAUD. PAPAY. DUFOUR.
PELFORT. GALEA. GARCIA.

ABSENTS EXCUSES : Mme LEROY. M. ROUSSEAU

Madame Dominique ALAMINOS a été élue Secrétaire de séance.

Vu le rapport d'observations définitives portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté d'Agglomération « Le Muretain Agglo » au titre des exercices 2012 et suivants transmis par la Chambre Régionale des Comptes au président de l'établissement qui l'a présenté au conseil communautaire le 12 novembre 2019 ;

Vu qu'en application des dispositions de l'article L 243-8 du Code des Juridictions Financières la Chambre a transmis ce document aux maires de toutes les communes - membres de la communauté d'agglomération ;

Considérant que ce document ainsi que la réponse du « Muretain Agglo » doivent être présentés par chaque maire au conseil municipal de la commune et doit donner lieu à débat ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'en débattre.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **ATTESTE** en avoir débattu.

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Sous- Préfecture le 16/12/2019
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

A Villate , le 12/12/2019
Le Maire, J.C GARAUD

